



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

**Rapport du deuxième trimestre
30 juin 2023**



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Table des matières

| | |
|--|----------|
| Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires | 1 |
| Rapport de gestion | 2 |
| États financiers consolidés résumés intermédiaires de La Corporation de développement des investissements du Canada au 30 juin 2023 | 9 |

Adresse de la Corporation

1240, rue Bay, bureau 302
Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone : (416) 966-2221
Télécopieur : (416) 966-5485
Site Web : www.cdev.gc.ca

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

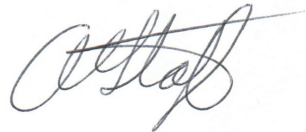
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À ma connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration le 17 août 2023.



Elizabeth A. Wademan
Présidente et chef de la direction



Andrew G. Staf, CPA, CA
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 17 août 2023

Rapport de gestion de la période close le 30 juin 2023

Les communications publiques de La Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport trimestriel, peuvent comprendre des énoncés prospectifs qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur divers facteurs et hypothèses et comportent des risques et incertitudes, tant de nature générale que spécifique. Ainsi, les pronostics, prévisions, projections et autres éléments des énoncés prospectifs pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le présent rapport de gestion est en date du 30 juin 2023 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la CDEV pour la période close le 30 juin 2023 et avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. La direction attire l'attention sur l'analyse de la continuité d'exploitation présentée ci-dessous dans la rubrique sur les états financiers et dans la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Outre les activités qui lui sont propres, principalement la prestation de services-conseils financiers au gouvernement, la Corporation possède les filiales à cent pour cent suivantes : la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Canada Eldor Inc. (« CEI »), Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP ») et sa filiale, la Corporation Trans Mountain (« CTM »), la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC »), le Fonds de croissance du Canada Inc. (le « FCC »), constitué en 2022, et la Corporation d'innovation du Canada (la « CIC »), constituée en février 2023.

La SGCH détient et gère les participations du gouvernement fédéral dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »). CEI n'exerce aucune activité, mais elle est responsable de la prise en charge des obligations découlant principalement d'un accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988. Financière TMP a pour principale responsabilité de fournir du financement à CTM. CTM a pour mandat d'exploiter le pipeline Trans Mountain existant et de mener à terme le projet d'agrandissement du réseau de pipelines Trans Mountain (le « PARTM ») dans les délais prévus et de façon commercialement viable. En août 2020, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements au titre de la participation au bénéfice net (la « PBN ») après avoir conclu un protocole d'entente avec Ressources naturelles Canada.

Le 11 mai 2020, la CDEV a constitué la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC »), afin de contribuer à la mise en œuvre du programme Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « CUGE »), conçu pour fournir des crédits-relais aux grands employeurs canadiens. Les résultats financiers de la CFUEC n'ont pas été inclus dans les résultats consolidés de la CDEV, comme il est expliqué à la note 4 c) afférente aux états financiers consolidés pour le 31 décembre 2022. Le rapport financier de la CFUEC pour la période close le 30 juin 2023 peut être consulté à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca.

La CDEV a constitué le FCC en filiale en décembre 2022. Le FCC a fait appel aux services et à l'expertise de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« PSP ») et de son personnel pour la mise en œuvre du mandat du FCC. PSP agira à titre de gestionnaire indépendant des placements du FCC. Le FCC a été créé pour réaliser des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens afin de contribuer à transformer et à faire croître l'économie canadienne à la vitesse et à l'échelle sur la voie de la carboneutralité. Au cours de la période close le 30 juin 2023, le FCC n'a fait aucun placement, toutefois l'opérationnalisation du fonds est en cours.

La CDEV a constitué la CIC en filiale en février 2023. Le mandat de la CIC est d'aider à maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Une équipe intérimaire de la CIC a été mise en place pour renforcer les capacités et les processus internes de la Corporation, y compris les activités nécessaires pour préparer la transition vers le fonctionnement en tant que société d'État mère et l'élaboration initiale d'un cadre proposé pour la première série de programmes de la CIC. La CDEV a lancé le recrutement du président et du directeur général de la Corporation en collaboration avec le gouvernement.

En juillet 2023, la CDEV a publié son premier rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (le « GIFCC »), qui se trouve sur son site Web.

La Corporation de développement des investissements du Canada

La direction de la CDEV continue de collaborer étroitement avec le conseil d'administration et la direction de CTM afin de poursuivre le développement du PARTM. Cela comprend l'établissement de procédures pour suivre la progression du PARTM, l'obtention du financement nécessaire pour CTM et la production de renseignements financiers significatifs. Plus précisément, la CDEV a aidé CTM à négocier une augmentation du plafond de la facilité de prêt consortiale conforme aux principes de l'Équateur 4 (« EP4 »), qui a été modifiée et mise à jour, pour le porter à 16 milliards de dollars en juillet 2023. La CDEV continue de travailler avec CTM et des conseillers financiers en vue d'obtenir le financement nécessaire à l'achèvement du projet du PARTM.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements de 101 millions de dollars au titre de la PBN, dont 8 millions de dollars ont été versés par la SGCH, puis éliminés lors de la consolidation. Les paiements reçus sont comptabilisés à titre d'augmentation de la réserve au titre de la PBN. Nous n'avons pas versé de dividendes au cours du premier semestre de 2023, comparativement à 123 millions de dollars au cours de la période comparative. Nous conservons suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme pour être en mesure d'entreprendre des activités futures et de financer les éventualités.

Corporation Trans Mountain

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, CTM a généré des produits des activités ordinaires de 364 millions de dollars et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») de 203 millions de dollars. Pour la période correspondante, CTM avait généré des produits des activités ordinaires de 318 millions de dollars et un BAIIA de 186 millions de dollars. Selon les PCGR des États-Unis que CTM continue d'appliquer, les produits des activités ordinaires et le BAIIA se sont respectivement établis à 260 millions de dollars et à 98 millions de dollars, contre 221 millions de dollars et 88 millions de dollars pour la période correspondante. Pour un complément d'information à ce sujet, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Pour le premier semestre de 2023, CTM a dépensé environ 5,1 milliards de dollars pour le PARTM, compte non tenu des coûts de financement, en plus du montant de 11,2 milliards de dollars engagé jusqu'en décembre 2022 sous la propriété de la CDEV. Les dépenses d'investissement pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont augmenté de façon importante par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'intensification des activités de construction relatives au PARTM alors que le projet en arrive à la fin des travaux sur les tronçons et se prépare à l'achèvement de la construction à la fin de l'exercice. Au 30 juin 2023, la construction du projet était achevée à environ 90 % et les installations, à environ 96 %, avec plus de 910 kilomètres de canalisation souterraine. L'achèvement des installations mécaniques est prévu à la fin de 2023, et la mise en service commerciale du PARTM devrait avoir lieu au premier trimestre de 2024.

Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter le rapport financier de CTM pour le deuxième trimestre de 2023 à l'adresse www.transmountain.com.

Financement pour CTM

Financière TMP est la société mère de CTM et de ses entités. Jusqu'au premier trimestre de 2022, Financière TMP consentait du financement à CTM selon un ratio de 45 % de capitaux propres et de 55 % d'emprunts. Pour financer ces avances, Financière TMP a emprunté auprès du Compte du Canada géré par Exportation et développement Canada. Certaines obligations financières de CTM sont remplies par Financière TMP pour CTM par l'intermédiaire d'une facilité de crédit inutilisée auprès du Compte du Canada. Le 30 juin 2023, la limite disponible aux termes de la facilité de construction était de 13,5 milliards de dollars et l'encours aux termes de cette facilité s'élevait à 11,8 milliards de dollars en plus des intérêts payés en nature. Après une modification des facilités de crédit, aucun autre paiement sur les emprunts n'est exigible avant l'échéance, aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé, et l'intérêt est versé en nature et ajouté au solde du prêt lorsque l'intérêt est exigible.

Le 24 mars 2023, la Corporation a modifié et mis à jour la convention de crédit consortiale afin d'inclure une facilité de lettres de crédit (la « facilité LC ») de 100 millions de dollars et de modifier la facilité consortiale. La facilité consortiale a été modifiée et devient une facilité renouvelable non garantie de premier rang de deux ans conforme aux EP4 et le crédit disponible a été rehaussé à 10,9 milliards de dollars au premier trimestre, puis à 12,9 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2023. Après le 30 juin 2023, le montant aux termes de la facilité consortiale a été augmenté à 15,9 milliards de dollars. EP4 est un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux de projets d'infrastructure importants. Les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025 et permettent de demander certaines prolongations jusqu'au 31 août 2025. Depuis le 20 juillet 2023, le crédit disponible combiné s'élève à 16,0 milliards de dollars.

Au cours du premier semestre de 2023, le montant brut de la charge d'intérêts et des frais liés aux emprunts s'est chiffré à 664 millions de dollars, dont une tranche de 573 millions de dollars a été incorporée et ajoutée au coût du projet, et sera amortie sur la durée d'utilité du pipeline. Pour la période comparative, la charge d'intérêts brute était de 380 millions de dollars, dont une tranche de 305 millions de dollars avait été incorporée. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des soldes des prêts (81 % de plus) et des taux d'intérêt en 2023.

Société de gestion Canada Hibernia

Le bénéfice après impôt de la SGCH de 38 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 est moins élevé que celui de 68 millions de dollars comptabilisé pour la période correspondante, en raison essentiellement d'une diminution des produits nets tirés du pétrole brut et d'une augmentation des charges d'épuisement et d'amortissement, en partie contrebalancées par une hausse des produits d'intérêts et une baisse de l'impôt sur le résultat.

Les produits nets tirés du pétrole brut, qui correspondent aux ventes de pétrole brut déduction faite des redevances et de la participation au bénéfice net (la « PBN »), ont diminué de 33 %, pour s'établir à 75 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 112 millions de dollars pour la période correspondante, en raison d'une diminution de 20 % du volume de pétrole vendu combinée à une baisse de 25 % du prix moyen réalisé du pétrole, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des redevances et de la charge liée à la PBN. (À la consolidation, les produits nets tirés du pétrole brut pour le premier semestre de 2023 s'établissaient à 83 millions de dollars [128 millions de dollars en 2022] en raison de l'élimination des paiements au titre de la PBN versés à la CDEV.)

Les volumes des ventes ont diminué de 20 % pour s'établir à 1,03 million de barils de pétrole au premier semestre de 2023, contre 1,29 million de barils au premier semestre de 2022, en raison d'une baisse des volumes de production moyens quotidiens. Le volume de production brut moyen des champs s'est établi à 71 022 barils par jour au premier semestre de 2023, ce qui représente une baisse de 21 % par rapport au premier semestre de 2022, en raison de temps d'arrêt et de baisses naturelles de production. De nouveaux travaux de forage ont débuté en décembre 2022.

La SGCH vend son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté, en dollars américains. Le cours du pétrole brut Brent daté a diminué de 26 % pour s'établir en moyenne à 79,76 \$ US le baril au premier semestre de 2023, contre 107,68 \$ US le baril au premier semestre de 2022. En dollars canadiens, le prix du pétrole réalisé moyen de la SGCH a diminué de 25 % pour s'établir à 105,22 \$ le baril, contre 140,49 \$ le baril au premier semestre de 2022, en raison de la diminution du Brent daté, partiellement contrebalancée par la baisse du dollar canadien, ce qui a eu une incidence favorable sur les prix réalisés en dollar canadien.

Les dépenses d'investissement liées aux forages et aux installations ont atteint 12 millions de dollars au cours du premier semestre de 2023 et ont été affectées essentiellement aux activités de forage dans le champ principal Hibernia et le prolongement sud du champ Hibernia.

Canada Eldor Inc.

Aucun changement important n'a été apporté à la gestion des passifs de CEI. CEI continue de payer les coûts liés au démantèlement des biens d'un ancien site minier en Saskatchewan et les prestations de retraite d'anciens employés. Un plan a été mis en œuvre afin de permettre le transfert du reste des biens miniers au programme de surveillance institutionnelle d'ici deux ans. Au cours du premier semestre de 2023, les dépenses affectées aux activités de remise en état des sites se sont élevées à 1,4 million de dollars, et aucun changement important n'a été apporté à l'estimation du coût de remise en état des sites. CEI dispose d'un montant totalisant 11 millions de dollars sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de fonds de revenus consolidés qui lui permet d'acquitter ses passifs estimés totalisant 4 millions de dollars.

Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada

Depuis mars 2020, la direction de la CDEV a contribué à la mise en œuvre du programme de CUGE au nom du gouvernement par l'intermédiaire de la CFUEC, notamment en retenant les services de conseillers juridiques et financiers. Veuillez consulter le rapport annuel de 2022 et le rapport du deuxième trimestre de 2023 de la CFUEC, à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca, pour obtenir plus de renseignements sur la CFUEC.

Les résultats de la CFUEC ne sont pas consolidés avec ceux de la CDEV puisque cette dernière n'est pas réputée avoir le contrôle de la CFUEC selon les critères établis par IFRS 10. La CFUEC prépare ses états financiers conformément aux normes comptables du secteur public. Les coûts engagés par la CDEV en lien avec la mise en œuvre du programme de CUGE ont été recouverts auprès de la CFUEC. Pour obtenir des précisions sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation de la CFUEC, se reporter au rapport annuel de la CFUEC, à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca. Le tableau ci-après présente les principaux résultats financiers de la CFUEC.

| (en millions de dollars) | 2020 | 2021 | 2022 | Premier semestre de 2023 | Total jusqu'au 30 juin 2023 |
|--|------|-------|------|--------------------------|-----------------------------|
| Engagements de prêt conclus | 320 | 7 108 | 193 | - | 7 621 |
| Prêts financés | 110 | 2 588 | 405 | - | 3 103 |
| Participations en titres de capitaux propres ¹⁾ | - | 500 | - | - | 500 |
| Remboursement du capital de l'emprunt | - | 380 | 35 | 313 | 728 |
| Actions privilégiées émises | 200 | 2 890 | - | - | 3 090 |

¹⁾ Dans le cadre de l'accord de financement conclu avec Air Canada, la CFUEC a acheté pour 500 millions de dollars d'actions à droit de vote de catégorie B d'Air Canada.

Analyse de l'environnement commercial externe

La gestion continue de nos actifs et de nos participations reposera sur la conjoncture du marché et le contexte économique en général, ainsi que sur des facteurs propres à l'entreprise ou au placement sous-jacent. Aucune modification importante n'a été décelée depuis le 31 décembre 2022, comme l'indique le rapport annuel de 2022.

Risques et éventualités

Financière TMP a emprunté plus de 16 milliards de dollars, ce qui crée un risque financier pour la CDEV. Comme les prêts ont été consentis par le gouvernement, ce risque est considéré comme faible. CTM est également un emprunteur de plus de 12 milliards de dollars auprès de banques commerciales. Cette dette est garantie par le gouvernement, ce qui réduit le risque financier pour la CDEV. Au 30 juin 2023, il existait un risque de refinancement, car CTM ne disposait pas d'un financement établi pour assurer l'achèvement du PARTM au cours de sa cruciale et dernière saison de construction. Comme il est indiqué dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2023, CTM a obtenu du financement externe supplémentaire après la fin du trimestre, mais elle a besoin de financement supplémentaire. L'achèvement du PARTM nécessitera d'importantes dépenses d'investissement, et CTM aura besoin d'un financement continu pour mener à bien le PARTM. La capacité de CTM d'assurer le service de la dette actuelle et future pourrait être tributaire de plusieurs facteurs, dont la performance financière et d'exploitation future de CTM, l'exécution du PARTM, la conjoncture économique en général ainsi que des facteurs d'ordre financier et réglementaire et d'autres facteurs, dont bon nombre ne sont pas

directement du ressort de CTM. L'issue de l'examen par la Régie de l'énergie du Canada de la demande de droits à la date d'entrée en vigueur provisoire pourrait avoir une incidence future sur les flux de trésorerie de CTM. Lorsque le PARTM sera mis en service, les flux de trésorerie d'exploitation de CTM s'amélioreront, tout comme sa capacité à assurer le service de la dette.

Les autres risques et éventualités décrits dans le rapport annuel de 2022 n'ont pas changé.

États financiers pour la période close le 30 juin 2023

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023, avec chiffres comparatifs du premier semestre de 2022, ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment l'IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Comme il est précisé à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires, il existe un doute important quant à la capacité de la Corporation de poursuivre son exploitation. Des efforts sont déployés pour résoudre le problème de la continuité de l'exploitation au moyen de négociations avec les prêteurs potentiels et avec le gouvernement afin d'obtenir le financement nécessaire pour permettre à la Corporation d'assurer le service de sa dette existante et de financer les dépenses d'investissement futures nécessaires pour achever le PARTM.

CTM établit ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Pour consulter les états financiers de CTM pour le deuxième trimestre de 2023 selon les PCGR des États-Unis, visitez le www.transmountain.com. La note 20 des états financiers consolidés de la CDEV présente les résultats financiers de CTM selon les PCGR des États-Unis, les ajustements apportés aux états financiers pour convertir ces résultats en IFRS ainsi que les résultats financiers de CTM en IFRS, après consolidation avec ceux de la CDEV.

Les produits consolidés pour le semestre clos le 30 juin 2023 se sont établis à 448 millions de dollars, comparativement à des produits de 449 millions de dollars pour la période correspondante. Une hausse des produits tirés du transport a été partiellement annulée par une diminution des produits nets tirés du pétrole brut. L'augmentation des produits tirés du transport est principalement attribuable au renouvellement des contrats d'achat ferme 50, qui prévoyaient des primes plus élevées au titre de la capacité ferme. En outre, les tarifs ont été globalement plus élevés qu'à l'exercice précédent, ainsi que les livraisons de Westridge. Les produits nets tirés du pétrole brut ont diminué pour s'établir à 83 millions de dollars, comparativement à 128 millions de dollars pour la période correspondante, en raison d'une baisse de 20 % des volumes de ventes ainsi que d'une diminution de 25 % du prix réalisé du pétrole, déduction faite d'une baisse des charges liées aux redevances.

Le total des charges pour le semestre, compte non tenu des charges financières, s'est établi à 261 millions de dollars, comparativement à 216 millions de dollars pour la période correspondante. La hausse est essentiellement attribuable à une augmentation de 26 millions de dollars des charges d'exploitation liées au pipeline, alors que CTM se prépare à l'exploitation du PARTM, à une hausse de 7 millions de dollars de l'amortissement et à l'accroissement de 7 millions de dollars des autres charges administratives.

La charge d'intérêts de 91 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 a augmenté par rapport à celle de 79 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'intérêts brute a augmenté pour la période en raison d'un encours plus élevé de l'emprunt, contrebalancé par une hausse des intérêts inscrits à l'actif, qui sont fondés sur le niveau des coûts de construction engagés à ce jour, et un taux d'intérêt plus élevé pour la période considérée.

Rapport de gestion de la période close le 30 juin 2023 (suite)

Nous avons comptabilisé un bénéfice net avant impôt sur le résultat de 109 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023, en baisse par rapport aux 157 millions de dollars de la période correspondante en raison de la diminution du bénéfice net avant impôt de la SGCH contrebalancée par la hausse du bénéfice avant impôt de CTM.

L'impôt sur le résultat de 49 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 est légèrement en baisse par rapport aux 54 millions de dollars de la période correspondante.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme ont augmenté pour s'établir à 507 millions de dollars au 30 juin 2023, comparativement à 342 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison surtout des activités de financement de 5,3 milliards de dollars, des paiements au titre des investissements de 5 milliards de dollars et des flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 138 millions de dollars.

Les immobilisations corporelles, qui s'établissent à 29,6 milliards de dollars, se sont accrues de 5,8 milliards de dollars depuis la clôture de l'exercice, surtout du fait des dépenses d'investissement de 5,8 milliards de dollars se rapportant au PARTM, y compris les intérêts inscrits à l'actif, déduction faite de l'épuisement et de l'amortissement de 64 millions de dollars.

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs de 1,5 milliard de dollars ont augmenté de 352 millions de dollars depuis le 31 décembre 2022, du fait essentiellement d'une augmentation des dépenses d'investissement de CTM et des créditeurs liés au PARTM.

Les emprunts ont augmenté, passant de 16,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice à 28,6 milliards de dollars, en raison des prélèvements de 5 milliards de dollars sur la facilité de crédit consortiale. Le montant de 7,2 milliards de dollars présenté à titre de passif courant au 31 décembre 2022 a été reclassé dans le passif à long terme au cours de la période considérée, puisque la nouvelle facilité d'emprunt vient à échéance dans plus d'un an.

La provision à long terme au titre des obligations de démantèlement a augmenté, passant de 503 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 598 millions de dollars au 30 juin 2023, en raison d'une baisse du taux d'actualisation au cours de la période.

États financiers consolidés résumés intermédiaires de

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(non audité)

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

| | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|-----------------|---------------------|
| Actifs | | |
| Actifs courants : | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 449 642 \$ | 309 906 \$ |
| Placements à court terme | 57 625 | 31 625 |
| Clients et autres débiteurs (note 18) | 143 549 | 160 543 |
| Impôt sur le résultat recouvrable | 2 061 | 1 695 |
| Autres actifs courants | 42 647 | 26 009 |
| Partie courante des placements détenus au titre d'obligations futures | 1 376 | 1 428 |
| | 696 900 | 531 206 |
| Actifs non courants : | | |
| Immobilisations corporelles (note 6) | 29 605 174 | 23 822 098 |
| Goodwill (note 8) | 1 015 862 | 1 015 862 |
| Placements détenus au titre d'obligations futures | 114 316 | 149 850 |
| Trésorerie soumise à restrictions (note 5) | 9 652 | 87 246 |
| Placements soumis à restrictions | 101 547 | 90 481 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7) | 81 736 | 82 108 |
| Autres actifs | 348 491 | 325 671 |
| | 31 276 778 | 25 573 316 |
| | 31 973 678 \$ | 26 104 522 \$ |
| Passifs et capitaux propres | | |
| Passifs courants : | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 1 496 167 \$ | 1 144 192 \$ |
| Partie courante des emprunts (note 11) | - | 7 199 232 |
| Partie courante des obligations locatives (note 7) | 30 463 | 33 537 |
| Partie courante de la provision au titre des obligations de démantèlement [note 10 a) et b)] | 4 174 | 3 988 |
| Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 10) | 1 248 | 1 300 |
| Autres passifs courants (note 9) | 58 820 | 89 793 |
| | 1 590 872 | 8 472 042 |
| Passifs non courants : | | |
| Emprunts (note 11) | 28 585 117 | 16 127 573 |
| Intérêts à payer sur la dette à long terme | 46 547 | 36 808 |
| Impôt sur le résultat différé | 654 986 | 624 190 |
| Provision au titre des obligations de démantèlement [note 10 a) et b)] | 597 543 | 502 814 |
| Obligations locatives (note 7) | 67 276 | 64 473 |
| Provision au titre de la remise en état d'un site (note 10) | 2 250 | 2 831 |
| Obligation au titre des prestations définies | 54 414 | 51 522 |
| Autres passifs non courants | 57 389 | 46 813 |
| | 30 065 522 | 17 457 024 |
| Capitaux propres : | | |
| Capital social | 1 | 1 |
| Surplus d'apport | 603 294 | 603 294 |
| Réserve au titre de la PBN (note 12) | 98 179 | 5 463 |
| Déficit accumulé | (423 085) | (483 038) |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 38 895 | 49 736 |
| | 317 284 | 175 456 |
| | 31 973 678 \$ | 26 104 522 \$ |

Continuité de l'exploitation (note 2)

Engagements (note 16)

Éventualités (note 17)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Au nom du Conseil : , administrateur , administrateur

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

| | Trimestres clos les | | Semestres clos les | |
|---|---------------------|------------|--------------------|------------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Produits : | | | | |
| Produits tirés du transport (note 15) | 165 847 \$ | 155 116 \$ | 326 798 \$ | 281 610 \$ |
| Produits nets tirés du pétrole brut (note 14) | 47 532 | 73 291 | 82 778 | 127 721 |
| Revenus locatifs (note 15) | 17 483 | 16 293 | 35 244 | 33 899 |
| Autres produits | 2 529 | 773 | 3 346 | 5 709 |
| | 233 391 | 245 473 | 448 166 | 448 939 |
| Autres produits : | | | | |
| Frais d'utilisation des installations et frais de traitement | 495 | 530 | 810 | 990 |
| Profits de change | 680 | 3 154 | 1 093 | 3 416 |
| | 234 566 | 249 157 | 450 069 | 453 345 |
| Charges : | | | | |
| Épuisement et amortissement (notes 6 et 7) | 37 382 | 32 296 | 70 608 | 63 947 |
| Charges d'exploitation du pipeline (note 15) | 50 097 | 42 066 | 107 981 | 81 811 |
| Exploitation, transport et commercialisation du pétrole brut (note 14) | 6 896 | 7 082 | 13 016 | 13 100 |
| Salaires et avantages du personnel | 26 422 | 23 853 | 52 235 | 50 044 |
| Honoraires professionnels | 4 016 | 2 881 | 8 713 | 7 014 |
| Pertes de change | 1 093 | 296 | 2 037 | 2 019 |
| Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 10) | (13) | 188 | (84) | (70) |
| Autres charges administratives | 6 197 | (395) | 6 475 | (1 546) |
| | 132 090 | 108 267 | 260 981 | 216 319 |
| Charges financières (produits financiers) : | | | | |
| Charge d'intérêts (note 11) | 54 220 | 38 007 | 90 716 | 78 977 |
| Produits d'intérêts | (9 732) | (3 511) | (19 117) | (5 557) |
| Désactualisation des obligations de démantèlement (note 10) | 4 813 | 3 722 | 8 915 | 6 440 |
| | 49 301 | 38 218 | 80 514 | 79 860 |
| Bénéfice net avant impôt sur le résultat | 53 175 | 102 672 | 108 574 | 157 166 |
| Impôt sur le résultat : | | | | |
| Exigible | 9 711 | 14 035 | 15 941 | 22 674 |
| Différé | 16 671 | 18 814 | 32 680 | 31 128 |
| | 26 382 | 32 849 | 48 621 | 53 802 |
| Bénéfice net | 26 793 \$ | 69 823 \$ | 59 953 \$ | 103 364 \$ |
| Autres éléments du résultat global : | | | | |
| <i>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</i> | | | | |
| Écart de conversion | (5 662) | 6 962 | (5 857) | 3 732 |
| <i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i> | | | | |
| Réévaluations des obligations au titre des prestations définies | (4 984) | 18 555 | (4 984) | 40 711 |
| | (10 646) | 25 517 | (10 841) | 44 443 |
| Résultat global | 16 147 \$ | 95 340 \$ | 49 112 \$ | 147 807 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

| | Trimestres clos les | | Semestres clos les | |
|---|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Capital social | | | | |
| Solde à l'ouverture et à la clôture de la période | 1 \$ | 1 \$ | 1 \$ | 1 \$ |
| Surplus d'apport | | | | |
| Solde à l'ouverture et à la clôture de la période | 603 294 | 603 294 | 603 294 | 603 294 |
| Réserve au titre de la participation au bénéfice net | | | | |
| Solde à l'ouverture de la période | 54 298 | 28 084 | 5 463 | 19 455 |
| Provision au titre de la PBN – ajout pour la période | - | (5 869) | - | (5 869) |
| PBN reçue | 43 881 | 95 091 | 92 716 | 153 720 |
| Dividendes | - | - | - | (50 000) |
| Solde à la clôture de la période | 98 179 | 117 306 | 98 179 | 117 306 |
| Déficit accumulé | | | | |
| Solde à l'ouverture de la période | (449 878) | (546 192) | (483 038) | (549 733) |
| Bénéfice net | 26 793 | 69 823 | 59 953 | 103 364 |
| Dividendes | - | (43 000) | - | (73 000) |
| Solde à la clôture de la période | (423 085) | (519 369) | (423 085) | (519 369) |
| Cumul des autres éléments du résultat global | | | | |
| Solde à l'ouverture de la période | 49 541 | 21 778 | 49 736 | 2 852 |
| Autres éléments du résultat global | (10 646) | 25 517 | (10 841) | 44 443 |
| Solde à la clôture de la période | 38 895 | 47 295 | 38 895 | 47 295 |
| Total des capitaux propres | 317 284 \$ | 248 527 \$ | 317 284 \$ | 248 527 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

| | Trimestres clos les | | Semestres clos les | |
|---|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | | Note 20 | | Note 20 |
| Activités d'exploitation : | | | | |
| Bénéfice net | 26 793 \$ | 69 823 \$ | 59 953 \$ | 103 364 \$ |
| Ajustements pour tenir compte de ce qui suit : | | | | |
| Épuisement et amortissement | 37 382 | 32 296 | 70 608 | 63 947 |
| Perte (profit) à la décomptabilisation d'actifs | 1 121 | (771) | 1 350 | (1 048) |
| Charge d'impôt sur le résultat | 26 382 | 32 849 | 48 621 | 53 802 |
| Produit d'intérêts | (9 760) | (3 581) | (19 117) | (5 585) |
| Intérêts non inscrits à l'actif impayés | 1 290 | - | 1 931 | - |
| Variation nette des prestations définies | 92 | 1 368 | (832) | 1 934 |
| Charge d'intérêts liée aux contrats de location | 577 | 975 | 1 136 | 1 963 |
| Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site | (13) | 188 | (84) | (70) |
| Désactualisation des provisions | 4 813 | 3 722 | 8 915 | 6 440 |
| Paiement au titre des obligations locatives, portion en intérêts | (551) | (975) | (1 076) | (1 963) |
| Intérêts reçus | 9 140 | 3 511 | 18 140 | 5 557 |
| Provisions réglées | (953) | (365) | (2 092) | (824) |
| Impôt sur le résultat payé | (7 348) | (8 096) | (14 953) | (13 751) |
| | 88 965 | 130 944 | 172 500 | 213 766 |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 13) | (354 541) | 163 229 | (310 361) | 336 906 |
| | (265 576) | 294 173 | (137 861) | 550 672 |
| Activités de financement : | | | | |
| Produit des emprunts | 2 889 746 | 3 320 000 | 5 263 803 | 5 344 000 |
| Remboursement de dette | - | (1 595 000) | - | (1 595 000) |
| Coûts d'émission de titres d'emprunt | (372) | (1 793) | (6 883) | (1 793) |
| Dividendes payés | - | (43 000) | - | (123 000) |
| PBN reçue | 43 881 | 95 091 | 92 716 | 153 720 |
| Remboursements versés au titre de la PBN | - | (5 869) | - | (5 869) |
| Paiement au titre des obligations locatives, portion en capital | (10 287) | (15 770) | (19 470) | (30 484) |
| | 2 922 968 | 1 753 659 | 5 330 166 | 3 741 574 |
| Activités d'investissement : | | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (2 757 447) | (2 076 075) | (5 126 809) | (4 019 189) |
| Produit d'assurance | - | - | 2 505 | - |
| Dépenses liées aux logiciels à usage interne | (4 239) | (2 226) | (7 326) | (4 702) |
| Acquisition de placements à court terme | - | (31 115) | (56 828) | (52 115) |
| Vente de placements à court terme | - | 31 001 | 31 803 | 51 946 |
| Variation de la trésorerie soumise à restrictions | 2 700 | (13 778) | 77 594 | (10 548) |
| Acquisition de placements soumis à restrictions | (6 055) | (50) | (7 871) | (6 036) |
| Variation de placements détenus au titre d'obligations futures | 37 120 | (406) | 35 586 | (560) |
| | (2 727 921) | (2 092 649) | (5 051 346) | (4 041 204) |
| Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie | (1 211) | 608 | (1 223) | 353 |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (71 740) | (44 209) | 139 736 | 251 395 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période | 521 382 | 595 136 | 309 906 | 299 532 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période | 449 642 \$ | 550 927 \$ | 449 642 \$ | 550 927 \$ |
| Représenté par : | | | | |
| Trésorerie | 449 642 \$ | 505 874 \$ | 449 642 \$ | 505 874 \$ |
| Équivalents de trésorerie | - | 45 053 | - | 45 053 |
| | 449 642 \$ | 550 927 \$ | 449 642 \$ | 550 927 \$ |

Le total des intérêts et des commissions d'attente payés sur les emprunts pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 se chiffrait à 164 045 \$ et à 264 511 \$, respectivement (11 094 \$ et 12 211 \$, respectivement, en 2022).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière

La Corporation se compose de sa société mère, La Corporation de développement des investissements du Canada (la « Corporation » ou la « CDEV »), et de ses filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP »), la Corporation Trans Mountain (« CTM »), le Fonds de croissance du Canada (le « FCC ») et la Corporation d'innovation du Canada (la « CIC »). La filiale Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC ») n'est pas consolidée.

Société mère

La Corporation de développement des investissements du Canada a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

En juillet 2015, la CDEV a reçu une instruction (C.P. 2015 et 1107), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. En octobre 2015, la CDEV avait harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques et continuera de rendre compte de l'état de la mise en œuvre de cette instruction dans son plan d'entreprise.

En août 2019, le gouvernement du Canada a transféré à la CDEV ses activités de gestion des accords de participation au bénéfice net (la « PBN ») et de participation accessoire au bénéfice net (la « PABN ») dans le cadre du projet de développement Hibernia, lesquelles relevaient auparavant de Ressources naturelles Canada.

Le 10 mai 2020, un décret (C.P. 2020 et 305) a été émis, donnant instruction à la CDEV, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de constituer une filiale, et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'administration par la filiale d'un programme de soutien au crédit pour les grandes entreprises canadiennes en réponse à l'urgence relative à la COVID-19, conformément à toute instruction pouvant être donnée à cette filiale. Le 11 mai 2020, la CFUEC a été constituée conformément au décret en question. La CFUEC a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, pour administrer, approuver et financer les transactions conformément aux modalités approuvées par le ministre des Finances relativement au programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « programme de CUGE » ou le « CUGE »), qui a été conçu pour fournir un financement intermédiaire aux plus grands employeurs du Canada en réponse à l'urgence sanitaire de la COVID-19. La CFUEC est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le siège social de la CDEV est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 1240, rue Bay, bureau 302, Toronto (Ontario) M5R 2A7.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Filiales

La Corporation Trans Mountain et Financière Canada TMP Ltée ont été constituées en 2018 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les sociétés sont assujetties à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et sont mandataires de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. CTM est également assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. CTM est une société d'État non-mandataire, ce qui lui permet d'emprunter auprès de parties autres que le gouvernement du Canada.

CTM possède et exploite le réseau pipelinier Trans Mountain (le « réseau TMPL »), le pipeline de Puget Sound (le « pipeline Puget ») ainsi que certains droits, conceptions, immobilisations corporelles et contrats de construction liés à l'agrandissement du réseau TMPL, appelé projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain (le « PARTM »).

Financière TMP est la société mère de CTM. Jusqu'au deuxième trimestre de 2022, elle fournissait à CTM du financement sous forme d'emprunts et de capitaux propres, lesquels sont financés au moyen d'emprunts auprès de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, lesquels sont administrés par Exportation et développement Canada (« EDC »). Les emprunts existants demeurent en cours. Se reporter à la note 11 pour de plus amples renseignements sur les emprunts.

CEI a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En 1988, CEI a vendu la quasi-totalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. Par la suite de la vente des actions de Cameco et de la reprise d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations résiduelles de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des obligations au titre des prestations de retraite définies.

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »), un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia comprend le champ pétrolifère original du projet Hibernia, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et le secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient présentement une participation directe de 5,67 %. La participation directe détenue par la SGCH dans le secteur unitaire du PSH est assujettie à des ajustements conformément aux dispositions applicables de l'entente du secteur unitaire du PSH. Par suite de la mise en œuvre par l'exploitant de la première réévaluation dans le secteur unitaire du PSH, la participation directe de la SGCH a augmenté, passant de 5,63 % à 5,67 %, avec prise d'effet le 1^{er} mars 2021. Le projet Hibernia revêt une importance stratégique pour la SGCH, puisqu'il constitue l'unique activité générant la totalité des produits tirés du pétrole brut.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Un compte est maintenu au nom des propriétaires de participations directes dans le projet de développement Hibernia et le secteur unitaire du PSH par son exploitant, respectivement Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Itée (la « SEDH ») et ExxonMobil Canada Properties, agissant à titre de mandataire (un « compte conjoint »). Toutes les dépenses conjointes liées au projet sont imputées au compte conjoint, lequel est détenu et financé par les participants selon leurs participations directes.

Conformément à l'énoncé économique de l'automne 2022, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2022 et 1269) le 2 décembre 2022 en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant à constituer une filiale à cent pour cent portant le nom de Fonds de croissance du Canada Inc. et à prendre les mesures nécessaires afin de faciliter l'établissement de la filiale en tant que nouveau fonds d'investissement public prenant, dans le cadre de son mandat, des décisions individuelles en matière d'investissement, sans lien de dépendance avec le gouvernement du Canada, et selon les termes de la directive (C.P. 2022 et 1272) remise à la filiale. Le 13 décembre 2022, le Fonds de croissance du Canada Inc. a été constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et autorisé à émettre des actions ordinaires et des actions privilégiées de catégorie A. FCC Inc. n'a eu aucune activité en 2022. Le FCC a pour mandat de réaliser des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens afin de contribuer à transformer et à faire croître l'économie canadienne à la vitesse et à l'échelle sur la voie de la carboneutralité. Le FCC a fait appel aux services et à l'expertise de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« PSP ») et de son personnel pour la mise en œuvre du mandat du FCC. PSP agira à titre de gestionnaire indépendant des placements du FCC.

Le 31 janvier 2023, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2023-39) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* afin de constituer une filiale à cent pour cent et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des objectifs de la filiale. Le 8 février 2023, la Corporation a constitué en société la Corporation d'Innovation Canada (la « CIC ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au premier semestre de 2023, les travaux ont commencé afin d'établir les activités initiales de la CIC. Le mandat de la CIC est d'aider à maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. La *Loi sur la Corporation d'innovation du Canada* entrera en vigueur à la date fixée par décret du gouverneur en conseil et CIC deviendra alors une société d'État mère.

2. Continuité de l'exploitation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés selon le principe de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Le principe de la continuité de l'exploitation suppose que la Corporation poursuivra ses activités pendant au moins un an après la date de l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière et prévoit la réalisation des actifs et le règlement des passifs à mesure qu'ils deviennent exigibles dans le cours normal des activités.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

2. Continuité de l'exploitation (suite)

La capacité de la Corporation à poursuivre ses activités dépend de sa capacité à assurer le service de sa dette existante et à financer les coûts de construction restants du PARTM. Le 18 février 2022, la vice-première ministre et ministre des Finances a réaffirmé l'engagement du gouvernement à achever le PARTM. Toutefois, la ministre a fait savoir que la Corporation devait obtenir du financement externe pour financer les coûts restants du projet. Le 29 avril 2022, CTM a conclu une convention de crédit avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») pour une facilité d'un an d'un montant de 10,0 milliards de dollars. Le 24 mars 2023, la convention de crédit consortiale a été modifiée et mise à jour afin de porter le crédit total disponible à 11,0 milliards de dollars, ce qui inclut une facilité de lettres de crédit (la « facilité LC ») de 100 millions de dollars, et de prolonger l'échéance jusqu'au 24 mars 2025. Le 2 mai 2023, le crédit disponible combiné a été porté à 13,0 milliards de dollars. Après la clôture de la période, le 20 juillet 2023, le montant aux termes de la facilité consortiale a été augmenté à 15,9 milliards de dollars pour un crédit disponible combiné aux termes de la convention de crédit consortiale de 16,0 milliards de dollars.

Afin de respecter ses obligations à leur échéance, CTM aura besoin d'un financement supplémentaire au moyen d'un financement externe. La Corporation s'attend à obtenir du financement externe en temps opportun et à des conditions satisfaisantes pour elle. Toutefois, rien ne garantit que ce financement externe sera obtenu. Au 30 juin 2023, il existait une incertitude significative que la Corporation dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations au cours des 12 prochains mois lorsqu'elles deviendront exigibles. Se reporter à la note 11 pour plus de détails sur le financement externe. Les facteurs susmentionnés créent une incertitude significative qui jette un doute important sur la capacité de la Corporation à poursuivre ses activités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs et des passifs, des produits et des charges ou la classification de l'état consolidé de la situation financière qui pourrait être nécessaire si la Corporation n'était pas en mesure d'obtenir les fonds nécessaires pour assurer le service de sa dette existante et financer les coûts de construction restants du PARTM. Ces ajustements pourraient être importants.

3. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 17 août 2023.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle des activités de la Corporation, à l'exception du pipeline Puget, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées par suite de l'adoption de nouvelles normes, modifications et interprétations comptables en date du 1^{er} janvier 2023, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel.

a) Changements de méthodes comptables

Les normes, modifications de normes et interprétations comptables publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et présentées dans le *Manuel de CPA Canada* sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de l'exercice à l'étude et ont été adoptées en date du 1^{er} janvier 2023 conformément aux dispositions transitoires applicables. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Corporation.

i) Modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers – Informations à fournir sur les méthodes comptables*

Les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers, en portant des jugements sur l'importance relative, et exigent que les entités fournissent des informations « significatives » sur leurs méthodes comptables plutôt que sur leurs « principales » méthodes comptables.

ii) Modifications d'IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – Définition d'estimations comptables*

Les modifications introduisent la définition d'une estimation comptable et clarifient la différence entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables.

iii) Modifications d'IAS 12 *Impôts sur le résultat – Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*

Les modifications exigent que les entités comptabilisent de l'impôt différé au titre des transactions pour lesquelles, lors de la comptabilisation initiale, les montants des différences temporaires imposables et déductibles sont les mêmes. Elles s'appliqueront généralement à des transactions telles que les contrats de location pour les preneurs et les obligations relatives au démantèlement et exigeront la comptabilisation d'actifs et de passifs d'impôt différé supplémentaires. En ce qui concerne les contrats de location et les passifs relatifs au démantèlement, les actifs et les passifs d'impôt différé connexes devront être comptabilisés à compter de l'ouverture de la première période comparative présentée, et l'incidence cumulative sera comptabilisée à titre d'ajustement des résultats non distribués (ou d'autres composantes des capitaux propres, selon le cas) à cette date. Pour toutes les autres transactions, les modifications s'appliquent aux transactions conclues après l'ouverture de la première période présentée.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel elle est effectuée et dans les exercices futurs touchés par la révision. Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 4 y) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5. Trésorerie soumise à restrictions

| | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|-----------------|---------------------|
| Trésorerie soumise à restrictions – détenue par CTM au titre des coûts d'abandon futurs | 170 \$ | 1 444 \$ |
| Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de CTM | - | 76 320 |
| Trésorerie soumise à restrictions – détenue par CTM à titre de garantie | 750 | 750 |
| Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de la SGCH | 8 732 | 8 732 |
| | 9 652 \$ | 87 246 \$ |

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations corporelles

| | Travaux de construction en cours | Pipeline | Actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production | Total |
|---|--|--------------|--|---------------|
| Coût | | | | |
| Solde au 31 décembre 2021 | 11 109 858 \$ | 3 632 752 \$ | 564 468 \$ | 15 307 078 \$ |
| Entrées | 9 504 480 | - | 11 926 | 9 516 406 |
| Transferts | (114 583) | 114 583 | - | - |
| Ajustements de démantèlement | - | (92 260) | (15 110) | (107 370) |
| Décomptabilisation | - | (2 097) | - | (2 097) |
| Variation des cours de change | 100 | 19 420 | - | 19 520 |
| Solde au 31 décembre 2022 | 20 499 855 \$ | 3 672 398 \$ | 561 284 \$ | 24 733 537 \$ |
| Entrées | 5 753 403 | - | 12 427 | 5 765 830 |
| Transferts | (1 144) | 1 144 | - | - |
| Ajustements de démantèlement | - | 75 998 | 12 645 | 88 643 |
| Décomptabilisation | - | (2 110) | - | (2 110) |
| Variation des cours de change | (48) | (6 974) | - | (7 022) |
| Solde au 30 juin 2023 | 26 252 066 \$ | 3 740 456 \$ | 586 356 \$ | 30 578 878 \$ |
| Épuisement et amortissement cumulé | | | | |
| Solde au 31 décembre 2021 | - \$ | 321 464 \$ | 470 585 \$ | 792 049 \$ |
| Épuisement et amortissement | - | 104 329 | 13 382 | 117 711 |
| Décomptabilisation | - | (755) | - | (755) |
| Variation des cours de change | - | 2 434 | - | 2 434 |
| Solde au 31 décembre 2022 | - \$ | 427 472 \$ | 483 967 \$ | 911 439 \$ |
| Épuisement et amortissement | - | 53 715 | 10 331 | 64 046 |
| Décomptabilisation | - | (760) | - | (760) |
| Variation des cours de change | - | (1 021) | - | (1 021) |
| Solde au 30 juin 2023 | - \$ | 479 406 \$ | 494 298 \$ | 973 704 \$ |
| Valeurs comptables | | | | |
| Au 31 décembre 2022 | 20 499 855 \$ | 3 244 926 \$ | 77 317 \$ | 23 822 098 \$ |
| Au 30 juin 2023 | 26 252 066 \$ | 3 261 050 \$ | 92 058 \$ | 29 605 174 \$ |

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations corporelles (suite)

Au 30 juin 2023, les coûts qui se rapportent aux actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production sujets au calcul de l'épuisement et de l'amortissement incluent des coûts de mise en valeur futurs de 396 580 \$ (409 000 \$ au 31 décembre 2022). Pour des renseignements sur les ajustements de démantèlement, se reporter à la note 10, *Provisions*.

Pour la période close le 30 juin 2023, des intérêts de 260 880 \$ ont été capitalisés au coût des immobilisations corporelles se rapportant aux travaux de construction en cours (304 719 \$ en 2022).

Au 30 juin 2023, une évaluation des indices de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la Corporation a été effectuée. Au 31 décembre 2022, en raison de facteurs importants qui pourraient avoir une incidence importante sur le PARTM, notamment l'évolution de la conjoncture économique, la hausse des taux d'intérêt, les complexités techniques de la construction et les problèmes de main-d'œuvre, la direction a soumis le goodwill et les immobilisations corporelles à un test de dépréciation, lequel ne s'est traduit par aucune perte de valeur. Il n'y a eu aucun changement important dans les activités en cours de CTM ou dans les travaux de construction du PARTM qui pourraient indiquer une dépréciation. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'était nécessaire au 30 juin 2023. Se reporter également à la note 8, *Goodwill*.

Aucun indice de dépréciation des actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production n'a été relevé au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'était nécessaire.

7. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location

La Corporation loue certains actifs, notamment des immeubles de bureaux, des terrains et du matériel.

La catégorie « matériel » comprend la quote-part de la Corporation attribuable à sa participation directe dans trois navires de soutien loués par la SEDH au nom des propriétaires du projet Hibernia. Les contrats de location sont assortis de paiements mensuels fixes et sont en vigueur jusqu'en 2027. Les contrats de location visant du matériel comprennent également du matériel de camp de construction, une sous-station électrique, des véhicules et du matériel de bureau.

La catégorie « terrains » comprend la location d'un espace au terminal portuaire de Westridge, qui se compose d'une superficie de terres et d'une surface d'eau, ainsi que de terrains destinés à des stations de pompage et à des constructions temporaires. La durée des contrats de location connexes s'étend jusqu'en 2105.

La catégorie « bâtiments » comprend les paiements mensuels fixes au titre de la location qui sont effectués à l'égard de locaux d'immeubles de bureaux de la Corporation situés en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. La durée des contrats de location s'étend jusqu'en 2031.

Certains contrats comportent des options de renouvellement. La Corporation n'a pas la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options, et l'exercice de celles-ci dépendra de l'évolution du marché et des besoins de la Corporation au moment où ces options pourront être exercées. Certains contrats de location sont assujettis à des variations annuelles de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC »), l'obligation locative étant réévaluée lorsque l'IPC varie. De plus, certains contrats de location immobiliers comportent des paiements variables au titre de la location qui sont liés aux coûts d'exploitation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

La Corporation n'est pas exposée à un risque potentiel de sorties de trésorerie additionnelles importantes qui ne sont pas déjà reflétées dans le montant présenté des obligations locatives, mis à part certaines pénalités pour résiliation que la Corporation n'a pas la certitude raisonnable de devoir verser au 30 juin 2023.

État consolidé de la situation financière :

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation :

| | Matériel et véhicules | Terrains et bâtiments | Total |
|---------------------------------------|--------------------------|--------------------------|------------|
| 31 décembre 2021 | 61 786 \$ | 62 796 \$ | 124 582 \$ |
| Entrées | 903 | 18 118 | 19 021 |
| Modifications de contrats de location | 432 | 1 | 433 |
| Amortissement* | (41 115) | (20 909) | (62 024) |
| Change | 96 | - | 96 |
| 31 décembre 2022 | 22 102 \$ | 60 006 \$ | 82 108 \$ |
| Entrées | 1 683 | 600 | 2 283 |
| Modifications de contrats de location | 6 472 | 10 430 | 16 902 |
| Amortissement* | (8 232) | (10 747) | (18 979) |
| Incitatifs | - | (547) | (547) |
| Change | (31) | - | (31) |
| 30 juin 2023 | 21 994 \$ | 59 742 \$ | 81 736 \$ |

* Y compris des coûts d'amortissement capitalisés à titre d'entrées d'immobilisations corporelles de 15 125 \$ et de 29 477 \$, respectivement, pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022.

Les obligations locatives se présentent comme suit :

| | Semestre clos le 30 juin 2023 | Exercice clos le 31 décembre 2022 |
|--|-------------------------------------|---|
| Obligations locatives, solde d'ouverture | 98 010 \$ | 138 440 \$ |
| Entrées | 2 283 | 19 021 |
| Modifications de contrats de location | 16 902 | 433 |
| Charge d'intérêts | 2 111 | 4 903 |
| Paiements au titre de la location | (21 520) | (64 929) |
| Fluctuations des cours de change | (47) | 142 |
| Obligations locatives, solde de clôture | 97 739 \$ | 98 010 \$ |
| Partie courante | 30 463 \$ | 33 537 \$ |
| Partie non courante | 67 276 | 64 473 |
| | 97 739 \$ | 98 010 \$ |

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

Analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés contractuels :

| | 2023 | De 2024 à 2027 | Par la suite | Total |
|-----------------------|-----------|-------------------|--------------|------------|
| Obligations locatives | 24 595 \$ | 34 687 \$ | 103 456 \$ | 162 738 \$ |

État du résultat global et tableau des flux de trésorerie :

| | 30 juin 2023 | 30 juin 2022 |
|---|-----------------|-----------------|
| État du résultat global : | | |
| Intérêts sur les obligations locatives | 2 111 \$ | 2 709 \$ |
| Moins : les intérêts liés aux contrats de location inscrits à l'actif | (975) | (746) |
| Intérêts sur les obligations locatives, montant net | 1 136 | 1 963 |
| Tableau des flux de trésorerie : | | |
| Total des sorties de fonds au titre des contrats de location | (20 623) \$ | (33 193) \$ |

Bailleur

Les contrats de location simple dont la Corporation est le bailleur se rapportent à des réservoirs de stockage appartenant à la Corporation et à des logements situés le long de l'emprise du pipeline ou à proximité de stations de pompage. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les produits locatifs tirés des contrats de location simple de réservoirs de stockage comptabilisés dans les « Produits locatifs » se sont établis à 35 244 \$ (33 899 \$ en 2022), et ils comprennent les paiements au titre de la location variables décrits ci-dessus, et les produits locatifs liés à l'exploitation de logements aux termes de contrats de location simple comptabilisés dans les « Autres produits » ont totalisé 126 \$ (131 \$ en 2022).

8. Goodwill

Il n'y a pas eu de variation de la valeur comptable nette du goodwill de 1 015 862 \$ au cours des périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill a été affecté à l'UGT de CTM. La valeur recouvrable de cette UGT est fondée sur la juste valeur de l'unité d'exploitation, laquelle est estimée à l'aide d'une méthode par le résultat en fonction des flux de trésorerie actualisés. L'estimation de la juste valeur requiert l'utilisation de données d'entrée non observables importantes indiquant une évaluation au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, y compris des hypothèses liées au taux d'actualisation, au calendrier et au coût d'achèvement du PARTM, et à la mesure dans laquelle les flux de trésorerie seront réinvestis à la fin des contrats du PARTM initiaux. Au 30 juin 2023, une évaluation des indices de dépréciation des UGT de la Corporation a été effectuée. Il n'y a eu aucun changement important dans les activités en cours de CTM. CTM vise toujours l'achèvement des installations mécaniques à la fin de 2023. Une demande de droits à la date d'entrée en vigueur provisoire a été déposée auprès de la Régie de l'énergie du Canada le 1^{er} juin 2023. Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires applicables, le PARTM devrait entrer en service au premier trimestre de 2024. D'après l'évaluation globale des indicateurs effectuée, la direction a déterminé qu'aucun test de dépréciation n'était requis au 30 juin 2023.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

9. Autres passifs courants

| | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|-----------------|---------------------|
| Primes au quai | 42 332 \$ | 72 840 \$ |
| Coûts environnementaux à payer | 5 394 | 7 461 |
| Obligation au titre des prestations définies | 1 734 | 1 734 |
| Autres | 9 360 | 7 758 |
| | 58 820 \$ | 89 793 \$ |

10. Provisions

La variation des provisions au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présente comme suit :

| | Obligations de démantèlement | | | Remise en état d'un site |
|--------------------------------------|------------------------------|---------------------------|------------|-----------------------------|
| | Pipeline | Puits et installations | Total | |
| Solde au 31 décembre 2021 | 478 532 \$ | 119 305 \$ | 597 837 \$ | 6 087 \$ |
| Provisions additionnelles | - | - | - | 170 |
| Modifications des estimations | 443 800 | 21 314 | 465 114 | (459) |
| Obligations réglées | - | (1 263) | (1 263) | (1 437) |
| Variation du taux d'actualisation | (536 060) | (36 424) | (572 484) | (274) |
| Incidence des fluctuations du change | 2 656 | - | 2 656 | - |
| Désactualisation | 11 835 | 3 107 | 14 942 | 44 |
| Solde au 31 décembre 2022 | 400 763 \$ | 106 039 \$ | 506 802 \$ | 4 131 \$ |
| Provisions additionnelles | | | | |
| Modifications des estimations | (1 897) | 8 842 | 6 945 | - |
| Obligations réglées | - | (1 510) | (1 510) | (582) |
| Variation du taux d'actualisation | 77 895 | 3 803 | 81 698 | (84) |
| Incidence des fluctuations du change | (1 100) | - | (1 100) | - |
| Désactualisation | 7 165 | 1 717 | 8 882 | 33 |
| Solde au 30 juin 2023 | 482 826 \$ | 118 891 \$ | 601 717 \$ | 3 498 \$ |
| Partie courante | - \$ | 4 174 \$ | 4 174 \$ | 1 248 \$ |
| Partie non courante | 482 826 | 114 717 | 597 543 | 2 250 |
| | 482 826 \$ | 118 891 \$ | 601 717 \$ | 3 498 \$ |

a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la Corporation dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La Corporation estime que le passif futur non actualisé totalisait 226 824 \$ au 30 juin 2023 (217 248 \$ au 31 décembre 2022). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

10. Provisions (suite)

- a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations (suite)

Ces obligations seront réglées en fonction du calendrier prévu d'abandon, qui s'échelonne actuellement jusqu'en 2049, en fonction de la durée d'utilité des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 30 juin 2023 selon un taux d'inflation moyen de 2,50 % (2,50 % au 31 décembre 2022) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 3,27 % (3,35 % au 31 décembre 2022).

- b) Provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines

La provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines est fondée sur les estimations des coûts d'abandon établies par la direction. Au 30 juin 2023, cette provision, actualisée à un taux sans risque de 3,09 % (3,28 % au 31 décembre 2022) était estimée à 482 826 \$ (400 763 \$ au 31 décembre 2022). Le montant non actualisé du passif de démantèlement est estimé à 8 830 000 \$ (8 880 000 \$ au 31 décembre 2022), compte tenu d'un taux d'inflation de 3,00 % (3,00 % au 31 décembre 2022) et d'une durée d'utilité résiduelle attendue de 96 ans. La provision au titre des obligations de démantèlement reflète les flux de trésorerie actualisés qui devraient être affectés au démantèlement du réseau de pipelines de CTM. La durée d'utilité économique des actifs couverts par l'obligation de démantèlement est estimée à 96 ans. La durée d'utilité économique estimée sert à déterminer les flux de trésorerie non actualisés au moment du démantèlement et reflète le calendrier attendu des sorties de fonds au titre de la provision.

- c) Provision au titre de la remise en état d'un site

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 entre CEI et Cameco, CEI est responsable des obligations liées à la vente d'actifs à Cameco. La provision au titre de la remise en état d'un site à la date de clôture est liée au démantèlement d'un ancien site minier. La responsabilité de la surveillance et de la gestion de ce site incombe à Cameco. CEI comptabilise ces coûts selon des estimations que lui fournit Cameco. Ces estimations sont fondées sur des variables et des hypothèses qui sont assujetties à des incertitudes, notamment le temps nécessaire à l'achèvement des travaux et les coûts à engager au cours de cette période. Les coûts sont estimés sur une période se terminant en 2025. L'estimation des coûts de remise en état futurs du site a été actualisée au taux de 3,74 % (2,27 % au 31 décembre 2022), et un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % au 31 décembre 2022) a été utilisé pour calculer la provision au 30 juin 2023. L'estimation actuelle des coûts comptabilisés s'établissait à 3 498 \$ au 30 juin 2023 (4 131 \$ au 31 décembre 2022).

11. Emprunts

Le 29 août 2018, la Corporation, par l'intermédiaire de Financière TMP, a conclu des conventions de crédit avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Les facilités font partie du Compte du Canada du gouvernement du Canada, qui est administré par EDC. Le 25 mars 2019, la Corporation a conclu avec la Régie une convention de crédit modifiée qui lui permet d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières pour le réseau TMPL que pourrait exiger la Régie. La facilité d'acquisition a servi à financer l'acquisition des entités du réseau TMPL. La facilité de construction était utilisée principalement pour financer la construction du PARTM. La facilité de la Régie permet à la Corporation d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières que pourrait exiger la Régie au titre du pipeline Trans Mountain.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

11. Emprunts (suite)

Les emprunts sont remboursables à leurs dates d'échéance respectives. Le tableau suivant présente le détail des facilités au 30 juin 2023 :

| Facilité | Total du crédit disponible au 30 juin 2023 | Encours au 30 juin 2023 | Encours au 31 décembre 2022 | Taux d'intérêt sur les montants utilisés | Commissions d'attente sur les montants inutilisés | Date d'échéance |
|--|--|-------------------------|-----------------------------|--|---|-----------------|
| Acquisition | 4 670 000 \$ | 4 670 000 \$ | 4 670 000 \$ | 4,7 % | - | 29 août 2025 |
| Construction ^{a)} | 13 500 000 | 11 831 376 | 11 457 573 | 4,7 % | - | 29 août 2025 |
| Régie ³⁾ | 500 000 | - | - | 4,7 % | 0,30 % | 29 août 2025 |
| Total auprès du gouvernement du Canada | | 16 501 376 \$ | 16 127 573 \$ | | | |
| Consortiale | 13 000 000 \$ | 12 083 741 \$ | 7 199 232 \$ | variable ¹⁾ | 0,125 % ²⁾ | 24 mars 2025 |
| Total | | 28 585 117 \$ | 23 326 805 \$ | | | |
| Présenté comme suit : | | | | | | |
| Courant | | - \$ | 7 199 232 \$ | | | |
| Long terme | | 28 585 117 \$ | 16 127 573 \$ | | | |

1) CTM se voit imputer une commission de garantie par le Compte du Canada géré par EDC correspondant à 0,25 % de l'encours de l'emprunt au titre de la facilité bancaire consortiale.

2) La commission d'attente était de 0,04 % jusqu'au 23 mars 2023 et de 0,125 % par la suite.

3) Auparavant connue sous le nom de la facilité de l'ONE.

- a) La disponibilité des fonds aux termes de la facilité de crédit de construction est limitée au pouvoir d'emprunt autorisé par la ministre des Finances.

Les modifications apportées au 24 mars 2022 à la facilité de construction comportent l'exigence de rembourser les avances accordées par EDC à titre de mandataire pour le Compte du Canada en vertu de toute demande de financement effectuée après le 18 février 2022. CTM a conclu un financement externe le 29 avril 2022 et toutes les avances versées à Financière TMP par EDC après le 18 février 2022 ont été remboursées, y compris les intérêts. Après le remboursement, le crédit disponible à l'égard des prélèvements en trésorerie a été réduit à néant. La limite de crédit de la facilité de construction a été portée à 13,5 milliards de dollars. Tous les intérêts seront payés en nature et seront ajoutés au solde de la facilité de construction semestriellement. Les commissions d'engagement, auparavant imputées à un taux de 0,065 %, ont cessé le 28 avril 2022, lors du remboursement des avances liées aux demandes de financement effectuées après le 18 février 2022, et aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les intérêts payés en nature de 373 803 \$ ont été ajoutés au solde de la facilité de construction (359 305 \$ en 2022).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

11. Emprunts (suite)

Facilité consortiale

CTM a conclu une convention de crédit avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022 qui comprend une facilité renouvelable non garantie et une garantie fournie par le gouvernement du Canada. Se reporter à la note 19 pour un complément d'information sur la garantie et les frais associés.

Le 24 mars 2023, la Corporation a modifié et mis à jour la convention de crédit consortiale afin d'y inclure une facilité de lettres de crédit (la « facilité LC ») de 100 millions de dollars et de modifier la facilité consortiale. La facilité consortiale, qui devait initialement arriver à échéance le 29 avril 2023 et dont le crédit disponible était de 10,0 milliards de dollars, a été modifiée et devient une facilité renouvelable non garantie de premier rang de deux ans conforme aux principes de l'Équateur 4 (« EP4 ») et le crédit disponible a été rehaussé à 10,9 milliards de dollars. EP4 est un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des projets d'infrastructure importants. Les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025 et permettent à CTM de demander certaines prolongations jusqu'au 31 août 2025. La convention de crédit consortiale permet à CTM de choisir de réaffecter le crédit disponible aux termes de la facilité LC à la facilité consortiale. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière.

Le 2 mai 2023, le montant de la facilité consortiale a été porté à 12,9 milliards de dollars et, au 30 juin 2023, le total du crédit disponible combiné aux termes des deux facilités s'élevait à 13,0 milliards de dollars.

Les emprunts aux termes de la facilité consortiale portent intérêt au taux préférentiel canadien ou au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) majoré des marges applicables et des commissions d'engagement. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, le taux d'intérêt effectif était respectivement de 6,2 % et de 5,7 %.

Aux termes de la facilité LC, au 30 juin 2023, CTM avait des lettres de crédit de 73,9 millions de dollars émises et en cours sur la facilité de crédit disponible de 100 millions de dollars. Après la clôture de la période, le 20 juillet 2023, le montant aux termes de la facilité consortiale a été augmenté à 15,9 milliards de dollars, pour un crédit disponible combiné aux termes de la convention de crédit consortiale de 16 milliards de dollars.

Le total de la charge d'intérêts pour les périodes closes le 30 juin se compose des éléments suivants :

| | Trimestres clos les | | Semestres clos les | |
|--|---------------------|------------|--------------------|------------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Intérêts sur les emprunts | 357 345 \$ | 191 706 \$ | 651 961 \$ | 369 899 \$ |
| Amortissement des coûts d'émission de titres d'emprunt | 891 | - | 1 664 | - |
| Commissions de garantie | 6 794 | 10 298 | 7 614 | 10 298 |
| Commissions d'attente | 1 021 | 1 020 | 1 634 | 1 537 |
| Intérêts sur les contrats de location | 581 | 940 | 1 136 | 1 962 |
| Intérêts et commissions inscrits à l'actif | (312 412) | (165 957) | (573 293) | (304 719) |
| | 54 220 \$ | 38 007 \$ | 90 716 \$ | 78 977 \$ |

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

12. Réserve au titre de la participation au bénéfice net

Au cours de la période close le 30 juin 2023, les versements reçus au titre de la PBN ont totalisé 100 766 \$, dont une tranche de 8 050 \$ a été reçue de la SGCH et éliminée lors de la consolidation (169 309 \$, dont une tranche de 15 589 \$ a été éliminée, en 2022).

13. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les périodes closes les 30 juin se présente comme suit :

| | Trimestres clos les 30 juin | | Semestres clos les 30 juin | |
|---|--------------------------------|------------|-------------------------------|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Clients et autres débiteurs | (6 132) \$ | 13 889 \$ | 16 994 \$ | (12 062) \$ |
| Variation des stocks | 783 | 578 | 443 | 1 097 |
| Autres actifs courants | (20 189) | (12 687) | (17 446) | (12 105) |
| Charges différées et autres actifs | (9 220) | (29 661) | (28 067) | (39 395) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | (10 647) | 76 101 | 336 722 | 190 480 |
| Intérêts à payer | (540 250) | 181 746 | (352 815) | 359 337 |
| Autres passifs courants | (24 391) | 8 922 | (30 973) | (5 501) |
| Autres passifs non courants | 4 126 | 13 222 | 7 382 | 15 490 |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (605 920) \$ | 252 110 \$ | (67 760) \$ | 497 341 \$ |
| Liée aux : | | | | |
| Activités d'exploitation | (354 541) \$ | 163 229 \$ | (310 361) \$ | 336 906 \$ |
| Activités de financement | (251 379) | 88 881 | 242 601 | 160 435 |
| | (605 920) \$ | 252 110 \$ | (67 760) \$ | 497 341 \$ |

Les dépenses en immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

| | Trimestres clos les 30 juin | | Semestres clos les 30 juin | |
|--|--------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Entrées d'immobilisations corporelles (note 6) | (2 889 545) \$ | (2 181 676) \$ | (5 765 830) \$ | (4 213 803) \$ |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles | 124 730 | 91 106 | 623 349 | 165 137 |
| Amortissement et intérêts liés aux contrats de location inscrits au coût de l'actif | 7 368 | 14 495 | 15 672 | 29 477 |
| Sorties de trésorerie liées aux dépenses en immobilisations corporelles | (2 757 447) \$ | (2 076 075) \$ | (5 126 809) \$ | (4 019 189) \$ |

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

14. Produits nets tirés du pétrole brut et charges d'exploitation, de transport et de commercialisation

a) Les produits nets tirés du pétrole brut pour les périodes closes les 30 juin se détaillent comme suit :

| | Trimestres clos les | | Semestres clos les | |
|-------------------------------------|---------------------|------------|--------------------|------------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Ventes de pétrole brut | 63 716 \$ | 105 172 \$ | 108 316 \$ | 181 755 \$ |
| Moins les redevances | (16 184) | (31 881) | (25 538) | (54 034) |
| Produits nets tirés du pétrole brut | 47 532 \$ | 73 291 \$ | 82 778 \$ | 127 721 \$ |

b) Les ventes de pétrole brut sont la seule source de produits tirés des contrats conclus avec des clients de la SGCH. Les ventes de pétrole brut selon le marché géographique se détaillent comme suit :

| | Trimestres clos les | | Semestres clos les | |
|------------|---------------------|------------|--------------------|------------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| États-Unis | 29 115 \$ | 60 555 \$ | 57 358 \$ | 119 327 \$ |
| Europe | 34 601 | 44 617 | 50 958 | 62 428 |
| | 63 716 \$ | 105 172 \$ | 108 316 \$ | 181 755 \$ |

c) Les charges d'exploitation, de transport et de commercialisation étaient les suivantes :

| | Trimestres clos les | | Semestres clos les | |
|--|---------------------|----------|--------------------|-----------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Charges d'exploitation liées au projet Hibernia | 5 745 \$ | 5 793 \$ | 10 355 \$ | 10 870 \$ |
| Transport et transbordement du pétrole brut | 1 075 | 1 205 | 2 506 | 2 060 |
| Commercialisation du pétrole brut | 76 | 84 | 155 | 170 |
| Total des charges d'exploitation, de transport et de commercialisation | 6 896 \$ | 7 082 \$ | 13 016 \$ | 13 100 \$ |

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline

Pour les périodes closes les 30 juin, les produits et les charges d'exploitation du pipeline, répartis par source et par type de produits, se sont établis comme suit :

| | Trimestres clos les | | Semestres clos les | |
|--|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Produits tirés du transport | 165 847 \$ | 155 116 \$ | 326 798 \$ | 281 610 \$ |
| Revenus locatifs | 17 483 | 16 293 | 35 244 | 33 899 |
| Autres produits | 1 267 | 624 | 1 884 | 1 810 |
| Total | 184 597 \$ | 172 033 \$ | 363 926 \$ | 317 319 \$ |
| Charges d'exploitation du pipeline | 50 097 \$ | 42 066 \$ | 107 981 \$ | 81 811 \$ |
| Salaires et avantages du personnel | 25 091 | 22 888 | 49 804 | 48 200 |
| Autres charges générales et administratives | 6 585 | 887 | 7 524 | 684 |
| Total des charges d'exploitation, exclusion faite des charges financières et de l'amortissement | 81 773 \$ | 65 841 \$ | 165 309 \$ | 130 695 \$ |

Les produits tirés de l'exploitation du pipeline sont générés principalement au Canada, moins de 10 % étant générés à l'extérieur du pays.

16. Engagements

Les engagements de la Corporation au 30 juin 2023 sont résumés dans le tableau ci-après :

| | Reste de 2023 | De 2024 à 2027 | Par la suite | Total |
|---|------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Transport du pétrole brut et services de transbordement | 2 324 \$ | 22 293 \$ | 14 340 \$ | 38 957 \$ |
| Contrats liés au projet Hibernia | 893 | 5 832 | 2 266 | 8 991 |
| Immobilisations corporelles liées aux pipelines | 47 868 | - | - | 47 868 |
| Autres engagements au titre de l'exploitation | 500 | 1 196 | 7 384 | 9 080 |
| Total des engagements | 51 585 \$ | 29 321 \$ | 23 990 \$ | 104 896 \$ |

17. Éventualités

Dans le cours normal de leurs activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro, dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Éventualités (suite)

Le PARTM a été visé par un certain nombre d'actions en justice visant à contester l'approbation du PARTM par le gouvernement fédéral.

En 2021, à la suite de la résiliation par la Corporation (la « résiliation ») du contrat de construction générale (le « contrat ») conclu avec l'entrepreneur général en construction à l'égard des différentiels 1, 4B et 6 (l'« EGC »), l'EGC a remis à la Corporation un avis de litige relativement à des montants qu'il prétendait être impayés aux termes du contrat. Par la suite, la Corporation a entamé des discussions avec l'EGC et a accepté de payer pour certains travaux qui avaient été réalisés. Toutefois, la Corporation a exposé sa position à l'EGC selon laquelle elle avait droit au remboursement des frais occasionnés par la résiliation. En 2022, la Corporation a remis un avis de litige à l'EGC. Les discussions entre les parties se sont poursuivies au deuxième trimestre de 2023. Les deux parties ont formellement échangé leurs positions juridiques et ont conclu un accord de statu quo. Le montant du règlement final ne peut être raisonnablement estimé pour le moment.

18. Risques auxquels est exposée la Corporation

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2022. La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt, ainsi qu'au risque de crédit, au risque contractuel et au risque de liquidité.

a) Risque de crédit et risque contractuel

Le risque de crédit et le risque contractuel s'entendent du risque que la Corporation subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations contractuelles, et il découle principalement des clients et autres débiteurs de la Corporation. Une exposition importante à ce risque est liée à la vente de pétrole brut et à la vente de cargaisons de pétrole en vertu de contrats conclus avec des clients.

- i. Pour ses contrats de vente de pétrole brut, la Corporation a jugé que le risque de non-recouvrement des fonds était faible, puisqu'elle partage les cargaisons avec son agent de commercialisation, qu'elle ne conclut généralement des contrats qu'avec d'importants acheteurs dont la solvabilité a été évaluée adéquatement avant la signature du contrat et qu'elle utilise, le cas échéant, des outils pour atténuer le risque de crédit selon les modalités de ses ententes de commercialisation. L'agent de commercialisation de la SGCH assure une surveillance du crédit pour tous les acheteurs.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

a) Risque de crédit et risque contractuel (suite)

- ii. Pour les ventes de cargaisons de pétrole, la Corporation limite son exposition au risque de crédit en exigeant des expéditeurs dont la solvabilité ou la situation financière est inadéquate qu'ils fournissent une sûreté acceptable généralement sous forme de garanties de parties ayant un bon dossier de crédit ou de lettres de crédit d'institutions financières bien cotées. La majorité des clients de la Corporation exercent leurs activités dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur pétrolière et gazière, de la commercialisation de l'énergie ou du transport. Il peut y avoir exposition aux baisses à long terme des prix des marchandises énergétiques, y compris le prix du pétrole brut, et à l'instabilité économique résultant de ces événements ou d'autres événements de crédit ayant une incidence sur ces industries et sur la capacité des clients à payer pour des services.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, aucun débiteur important n'était en souffrance ou déprécié.

Les clients et autres débiteurs de la Corporation comprennent les montants suivants :

| | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|-----------------|---------------------|
| Contrats conclus avec des expéditeurs utilisant le pipeline | 41 901 \$ | 78 095 \$ |
| Contrats conclus avec des clients du pétrole brut | 30 537 | 30 960 |
| Compte conjoint du projet Hibernia | 5 222 | 2 902 |
| Crédits de taxe sur les intrants (TPS/TVH) | 63 934 | 42 080 |
| Autres | 1 955 | 6 506 |
| Clients et autres débiteurs | 143 549 \$ | 160 543 \$ |
| Montant non réglé depuis plus de 90 jours | - \$ | 2 954 \$ |

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions et des placements soumis à restrictions ainsi que des placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures représente l'exposition maximale au risque de crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions et les placements soumis à restrictions ainsi que les placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures sont confiés à de grandes banques à charte et institutions financières canadiennes ou au gouvernement du Canada. Tous les équivalents de trésorerie et les placements sont acquis auprès d'émetteurs présentant une note de crédit de R1 Élevée décernée par Dominion Bond Rating Service. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie était négligeable au 30 juin 2023.

La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur réelle au cours des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Corporation ne puisse pas remplir ses engagements relatifs aux travaux à effectuer ou d'autres passifs financiers à leur échéance. Pour gérer ce risque, la Corporation s'assure, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations lorsqu'elles deviendront exigibles.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

b) Risque de liquidité (suite)

La Corporation effectue des prévisions des besoins en trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose d'un financement suffisant pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de liquidités et de financement sont les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et l'émission de facilités de crédit.

La Corporation continue de conserver de la trésorerie et des placements à court terme qui lui procurent la souplesse financière nécessaire pour respecter ses obligations à leur échéance. La Corporation pourrait être exposée à des ralentissements à long terme dans le secteur de l'énergie et à la volatilité économique, qui est atténuée par les cadres réglementaires actuels régissant les activités de la Corporation liées aux pipelines et la position concurrentielle des actifs de production de pétrole et de pipelines de la Corporation.

Les flux de trésorerie futurs attendus rattachés aux activités courantes dépassent actuellement les prévisions en matière de charges d'exploitation et de dépenses d'investissement futures, compte non tenu du PARTM. En raison des importantes dépenses courantes attendues dans le cadre du PARTM, la Corporation aura besoin de financement supplémentaire afin de terminer le projet et d'assurer le service de sa dette existante, comme il est précisé à la note 2.

c) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier en raison de variations des cours du marché. Il englobe le risque de change, le risque de marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Corporation n'a pas recours à des instruments financiers, comme des swaps de taux d'intérêt ou des contrats de change à terme, ni à d'autres outils ou stratégies pour gérer ses risques liés au marché.

i) Risque de change

Le risque du taux de change s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des cours de change. Ce risque découle des instruments financiers libellés en dollars américains à la clôture de la période, soit essentiellement la trésorerie en dollars américains, les soldes des créances clients et des dettes fournisseurs qui découlent des produits et des dépenses libellés en dollars américains. Le prix du pétrole brut est établi en dollars américains et toute fluctuation du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence sur les produits.

Le pipeline Puget exerce ses activités dans l'État de Washington et, par conséquent, ses produits et la majorité de ses charges sont libellés en dollars américains. Les fluctuations du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien peuvent donc influencer sur les bénéfices apportés par le pipeline Puget et sur nos résultats.

Aux 30 juin 2023 et 2022 et pour les périodes closes à ces dates, la Corporation n'avait conclu aucun contrat de change.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

c) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des taux d'intérêt. La Corporation est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que sur les divers placements détenus. Ce risque n'est pas considéré comme important, car les produits d'intérêts de la Corporation représentent moins de 2 % du total de ses produits.

La Corporation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts en cours. La Corporation gère le risque de taux d'intérêt en détenant des emprunts à taux fixe et à taux variable. Les emprunts aux termes de la convention de crédit conclue avec EDC sont établis à un taux fixe de 4,7 %. Les emprunts aux termes de la convention de crédit consortiale portent intérêt à des taux variables et comportent une commission de garantie à taux fixe connexe. Les taux d'intérêt variables sont fondés sur le CDOR ou sur le taux préférentiel majorés des marges applicables. Des hausses importantes de ces taux peuvent avoir une incidence importante sur les résultats financiers et les flux de trésorerie de la Corporation. La Corporation n'utilise pas d'instruments dérivés pour gérer son exposition à ce risque.

d) Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des placements soumis à restrictions et des emprunts, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

| | Classement | Hiérarchie | Valeur comptable | | Juste valeur | |
|----------------------------------|-------------|------------|------------------|------------|--------------|------------|
| | | | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Actifs financiers | | | | | | |
| Placements soumis à restrictions | JVRN | Niveau 2 | 101 547 | 90 481 | 101 547 | 90 481 |
| Passifs financiers | | | | | | |
| Emprunts | Coût amorti | Niveau 2 | 28 585 117 | 23 326 805 | 27 698 347 | 22 682 532 |

Les justes valeurs des placements soumis à restrictions sont déterminées selon des prix et des données d'entrée observables sur le marché pour des instruments similaires, en utilisant des modèles de flux de trésorerie largement répandus pour évaluer ces instruments. La juste valeur des emprunts est estimée par actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt en vigueur sur le marché qui serait offert à la Corporation pour des instruments financiers similaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Transactions avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la CDEV n'a versé aucun dividende au gouvernement du Canada (123 000 \$ en 2022).

Le gouvernement du Canada a fourni à CTM une garantie relativement à sa convention de crédit consortiale (se reporter à la note 11), en échange d'une commission de garantie. Le 24 mars 2023, la garantie a été modifiée pour tenir compte des changements apportés aux limites d'emprunt dans le cadre de la convention de crédit consortiale modifiée et des changements apportés à la commission de garantie. Avant la modification du 24 mars 2023, la commission de garantie était de 5 % par année déduction faite du taux d'intérêt moyen pondéré quotidien annuel payable par CTM conformément à la convention de crédit consortiale. La commission de garantie modifiée est comptabilisée à un taux fixe de 0,25 % en fonction du solde impayé aux termes de la convention de crédit consortiale. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, CTM a engagé 6 800 \$ et 7 600 \$, respectivement, au titre de la commission de garantie (commission de garantie de 10 300 \$ en 2022). La commission de garantie est incluse dans la charge d'intérêts et est payable le 31 août 2025 ou en cas de certains cas de défaut. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, les commissions de garantie à payer s'établissaient respectivement à 44 421 \$ et à 36 808 \$, et elles étaient comptabilisées au poste « Intérêts à payer sur la dette à long terme ».

Le 15 juillet 2020, la CFUEC et la CDEV ont conclu une entente de services aux termes de laquelle la CDEV fournit des services de direction, d'administration et de soutien ainsi que des services bancaires et financiers et d'autres services administratifs pour faciliter l'organisation et le fonctionnement de la CFUEC et l'administration par la CFUEC du programme de CUGE. Pour la période close le 30 juin 2023, la CDEV a perçu auprès de la CFUEC des frais de gestion de 400 \$ (300 \$ au 30 juin 2022). Au 30 juin 2023, la CDEV avait un montant à recevoir de la CFUEC au titre d'une partie liée de 281 \$ (montant à payer de 257 \$ au 31 décembre 2022).

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, la CDEV a versé à PSP un dépôt de 6 000 \$ afin de financer les coûts prévus devant être engagés par PSP dans le cadre de la mise sur pied du FCC jusqu'à ce que le FCC ait obtenu son propre financement du gouvernement.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Informations supplémentaires

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation des résultats des principales entités en exploitation qui composent la CDEV. Les résultats du siège social de la CDEV ainsi que les résultats de CEI, du FCC, de la CIC et de Financière TMP sont pris en compte dans la catégorie « Autres » :

| 30 juin 2023 | | | | | | | |
|---|----------------------------|--------------------------------------|----------------------|-------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | CTM (PCGR des É.-U.) | Ajustements selon les IFRS | CTM (IFRS) | SGCH | Autres | Éliminations | Chiffres consolidés |
| État du résultat global | | | | | | | |
| Produits | | | | | | | |
| Produits tirés du transport | 223 723 \$ | 103 075 \$ ¹⁾ | 326 798 \$ | | | | 326 798 \$ |
| Revenus locatifs | 35 244 | | 35 244 | | | | 35 244 |
| Produits nets tirés du pétrole brut | | | - | 75 041 | - | 7 737 | 82 778 |
| Autres produits | 1 248 | 636 | 1 884 | | 7 805 | (6 343) | 3 346 |
| Autres produits/écart de conversion | | | - | 1 884 | 3 | 16 | 1 903 |
| | 260 215 | 103 711 | 363 926 | 76 925 | 7 808 | 1 410 | 450 069 |
| Charges | | | | | | | |
| Épuisement et amortissement | 53 207 | 4 785 ²⁾ | 57 992 | 12 320 | 296 | | 70 608 |
| Exploitation et production | 108 299 | (318) | 107 981 | 13 016 | - | | 120 997 |
| Salaires et avantages du personnel | 49 115 | 689 ³⁾ | 49 804 | 767 | 1 664 | | 52 235 |
| Autres charges générales et administratives et écart de conversion | 4 640 | (1 371) | 3 269 | 2 256 | 12 759 | (5 599) | 12 685 |
| | 215 261 | 3 785 | 219 046 | 28 359 | 14 719 | (5 599) | 256 525 |
| Charges financières | | | | | | | |
| Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction | 526 298 | (526 298) ⁴⁾ | - | | - | | - |
| Autres, montant net | 717 | (5 173) | (4 456) | - | - | | (4 456) |
| Désactualisation | | (7 165) ⁴⁾ | (7 165) | (1 717) | (33) | | (8 915) |
| (Charge) d'intérêts, montant net | (99 429) | 105 215 ⁴⁾ | 5 786 | 5 574 | 197 285 | (280 244) | (71 599) |
| | 427 586 | (433 421) | (5 835) | 3 857 | 197 252 | (280 244) | (80 970) |
| Bénéfice net avant impôt sur le résultat | 472 540 | (333 495) | 139 045 | 52 423 | 190 341 | (273 235) | 108 574 |
| Charge (produit) d'impôt | 116 272 | (82 238) ⁵⁾ | 34 034 | 14 587 | - | | 48 621 |
| Bénéfice net | 356 268 \$ | (251 257) \$ | 105 011 \$ | 37 836 \$ | 190 341 \$ | (273 235) \$ | 59 953 \$ |
| Autres éléments du résultat global | (6 936) \$ | (3 905) \$ ⁶⁾ | (10 841) \$ | - \$ | (21 682) \$ | 21 682 \$ | (10 841) \$ |
| État de la situation financière | | | | | | | |
| Actifs | | | | | | | |
| Actifs courants | 324 987 | (14 069) ⁷⁾ | 310 918 | 177 710 | 220 579 | (12 307) | 696 900 |
| Actifs non courants | 31 560 924 | (958 787) ⁸⁾ | 30 602 137 | 216 641 | 18 915 485 | (18 457 485) | 31 276 778 |
| | 31 885 911 \$ | (972 856) \$ | 30 913 055 \$ | 394 351 \$ | 19 136 064 \$ | (18 469 792) \$ | 31 973 678 \$ |
| Passifs | | | | | | | |
| Passifs courants | 1 570 724 | (10 479) | 1 560 245 | 29 613 | 15 647 | (14 633) | 1 590 872 |
| Passifs non courants | 21 426 813 | 54 931 ⁹⁾ | 21 481 744 | 121 975 | 16 509 276 | (8 047 473) | 30 065 522 |
| | 22 997 537 \$ | 44 452 \$ | 23 041 989 \$ | 151 588 \$ | 16 524 923 \$ | (8 062 106) \$ | 31 656 394 \$ |
| Capitaux propres | | | | | | | |
| | 8 888 374 \$ | (1 017 308) \$ ¹⁰⁾ | 7 871 066 \$ | 242 763 \$ | 2 611 141 \$ | (10 407 686) \$ | 317 284 \$ |
| | 31 885 911 \$ | (972 856) \$ | 30 913 055 \$ | 394 351 \$ | 19 136 064 \$ | (18 469 792) \$ | 31 973 678 \$ |

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Informations supplémentaires (suite)

| | 30 juin 2022 | | | | | | |
|---|----------------------------|------------------------------------|----------------------|-------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | CTM (PCGR des É.-U.) | Ajustements selon les IFRS | CTM (IFRS) | SGCH | Autres | Éliminations | Chiffres consolidés |
| État du résultat global | | | | | | | |
| Produits | | | | | | | |
| Produits tirés du transport | 185 820 \$ | 95 790 \$ ¹⁾ | 281 610 \$ | | | | 281 610 \$ |
| Revenus locatifs | 33 899 | | 33 899 | | | | 33 899 |
| Produits nets tirés du pétrole brut | | | | 111 800 | - | 15 920 | 127 720 |
| Autres produits/écart de conversion | 1 860 | 586 | 2 446 | 3 624 | 4 850 | (804) | 10 116 |
| | 221 579 | 96 376 | 317 955 | 115 424 | 4 850 | 15 116 | 453 345 |
| Charges | | | | | | | |
| Épuisement et amortissement | 51 801 | 4 148 ²⁾ | 55 949 | 7 936 | 62 | | 63 947 |
| Exploitation et production | 82 128 | (317) | 81 811 | 13 100 | - | | 94 911 |
| Salaires et avantages du personnel | 47 329 | 871 ³⁾ | 48 200 | 750 | 1 094 | | 50 044 |
| Autres charges générales et administratives et écart de conversion | 3 062 | (1 330) | 1 732 | 2 423 | 4 384 | (74) | 8 465 |
| | 184 320 | 3 372 | 187 692 | 24 209 | 5 540 | (74) | 217 367 |
| Charges financières | | | | | | | |
| Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction | 299 339 | (299 339) ⁴⁾ | - | | - | | - |
| Autres, montant net | 967 | 81 | 1 048 | - | | | 1 048 |
| Désactualisation | | (4 859) ⁴⁾ | (4 859) | (1 559) | (22) | | (6 440) |
| (Charge) d'intérêts, montant net | (24 458) | 24 607 ⁴⁾ | 149 | 1 017 | 140 591 | (215 177) | (73 420) |
| | 275 848 | (279 510) | (3 662) | (542) | 140 569 | (215 177) | (78 812) |
| Bénéfice net avant impôt sur le résultat | 313 107 | (186 506) | 126 601 | 90 673 | 139 879 | (199 987) | 157 166 |
| Charge (produit) d'impôt | 77 113 | (45 985) ⁵⁾ | 31 128 | 22 674 | - | | 53 802 |
| Bénéfice net | 235 994 \$ | (140 521) \$ | 95 473 \$ | 67 999 \$ | 139 879 \$ | (199 987) \$ | 103 364 \$ |
| Autres éléments du résultat global | 4 177 \$ | 40 266 \$ ⁶⁾ | 44 443 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 44 443 \$ |
| État de la situation financière | | | | | | | |
| Actifs | | | | | | | |
| Actifs courants | 414 417 | (33 656) ⁷⁾ | 380 761 | 142 191 | 213 920 | (613) | 736 259 |
| Actifs non courants | 20 311 906 | (407 280) ⁸⁾ | 19 904 626 | 225 468 | 16 935 150 | (16 682 725) | 20 382 519 |
| | 20 726 323 \$ | (440 936) \$ | 20 285 387 \$ | 367 659 \$ | 17 149 070 \$ | (16 683 338) \$ | 21 118 778 \$ |
| Passifs | | | | | | | |
| Passifs courants | 3 827 167 | (11 374) | 3 815 793 | 31 290 | 2 385 | (2 236) | 3 847 232 |
| Passifs non courants | 8 699 491 | 123 466 ⁹⁾ | 8 822 957 | 101 178 | 15 758 585 | (7 659 701) | 17 023 019 |
| | 12 526 658 \$ | 112 092 \$ | 12 638 750 \$ | 132 468 \$ | 15 760 970 \$ | (7 661 937) \$ | 20 870 251 \$ |
| Capitaux propres | | | | | | | |
| | 8 199 665 \$ | (553 028) \$ ¹⁰⁾ | 7 646 637 \$ | 235 191 \$ | 1 388 100 \$ | (9 021 401) \$ | 248 527 \$ |
| | 20 726 323 \$ | (440 936) \$ | 20 285 387 \$ | 367 659 \$ | 17 149 070 \$ | (16 683 338) \$ | 21 118 778 \$ |

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Informations supplémentaires (suite)

CTM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Selon les IFRS, une société mère doit préparer ses états financiers consolidés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Par conséquent, CTM a ajusté ses données financières aux termes des PCGR des États-Unis aux fins de conformité avec les IFRS. Ces ajustements comptables sont présentés sous la colonne « Ajustements selon les IFRS » et sont détaillés ci-dessous :

1) Produits tirés du transport : Aux termes des PCGR des États-Unis, CTM applique les dispositions de l'ASC 980, *Regulated Operations*, aux termes de laquelle le calendrier de comptabilisation et de traitement de certains produits peut différer de celui prévu par les IFRS. Aux termes des IFRS, les produits sont comptabilisés conformément à IFRS 15. Conformément aux PCGR des États-Unis, CTM comptabilise les produits tirés du transport de façon proportionnelle, en fonction des besoins en produits annuels du réseau TMPL, après ajustement pour les dépenses au titre des éléments de transfert prévus dans la demande visant le règlement avec droits incitatifs (le « RDI ») du réseau TMPL. L'écart entre les besoins en produits annuels aux termes du RDI et les droits facturés donne lieu à un ajustement qui sera comptabilisé dans les produits, soit au débit (si les droits facturés sont supérieurs aux besoins en produits aux termes du RDI), soit au crédit (si les droits facturés sont inférieurs aux besoins en produits aux termes du RDI). Selon les IFRS, les produits sont comptabilisés en fonction du volume expédié et des droits facturés, sans ajustement pour perception au-delà ou en deçà des besoins en produits.

2) L'amortissement est plus élevé aux termes des IFRS en raison d'immobilisations corporelles plus importantes découlant de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. En raison de l'incertitude considérable entourant le moment et l'étendue de l'abandon, aucune obligation de démantèlement n'est comptabilisée selon les PCGR des États-Unis, donnant lieu à une diminution des actifs et de l'amortissement aux termes des PCGR des États-Unis.

3) La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel est plus élevée aux termes des IFRS en raison de différences dans la comptabilisation de la charge de retraite entre les deux référentiels comptables. Aux termes des IFRS, les réévaluations des actifs et des passifs des régimes sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, certains profits et pertes liés aux régimes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et amortis en résultat net sur une plus longue période. De plus, il existe des différences en ce qui a trait à la détermination des coûts financiers et du rendement des actifs des régimes.

4) Selon l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, une provision pour fonds utilisés pendant la construction est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles et est amortie sur les périodes futures en tant que composante du coût total de l'actif connexe. La provision pour fonds utilisés pendant la construction se compose d'une composante intérêts et, sur approbation de l'organisme de réglementation, d'une composante coût des capitaux propres, lesquelles sont toutes deux inscrites à l'actif en fonction des taux établis dans un accord avec l'organisme de réglementation. La composante intérêts de la provision pour fonds utilisés pendant la construction entraîne une baisse de la charge d'intérêts alors que sa composante coût des capitaux propres est comptabilisée dans les produits financiers. Aux termes des IFRS, aucune provision pour fonds utilisés pendant la construction n'est comptabilisée, et seuls les intérêts courus sur la dette contractée pour financer les dépenses d'investissement admissibles sont inscrits à l'actif aux termes d'IAS 23 *Coûts d'emprunt*. La désactualisation de l'obligation de démantèlement aux termes des IFRS est également prise en compte dans les ajustements des charges financières selon les IFRS. Il n'y a aucune obligation de démantèlement à désactualiser aux termes des PCGR des États-Unis.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Informations supplémentaires (suite)

- 5) L'impôt calculé en vertu des IFRS est moins élevé en raison des ajustements mentionnés plus haut pour les produits, l'amortissement, la charge liée aux salaires et aux avantages du personnel et la provision pour fonds utilisés pendant la construction.
- 6) Les autres éléments du résultat global calculés conformément aux IFRS diffèrent en raison d'un traitement différent des ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés conformément aux PCGR des États-Unis.
- 7) Les actifs courants sont inférieurs selon les IFRS, essentiellement en raison d'écarts temporaires entre la comptabilisation des produits aux termes des PCGR des États-Unis et des IFRS.
- 8) Les actifs non courants sont plus élevés selon les normes IFRS en raison des ajustements au goodwill et aux immobilisations corporelles. À l'acquisition de CTM, un goodwill a été comptabilisé à hauteur de l'écart entre la juste valeur de la contrepartie payée par rapport à la juste valeur estimative des actifs nets acquis. La juste valeur des actifs nets diffère selon qu'on applique les PCGR des États-Unis ou les IFRS, surtout en ce qui a trait à l'obligation de démantèlement, aux passifs réglementaires et à l'impôt différé lié à l'acquisition. Par suite de l'acquisition, les immobilisations corporelles sont plus élevées en raison de la comptabilisation de l'obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. CTM comptabilise aussi le produit tiré de certains contrats (primes liées aux contrats d'achat ferme 50) en tant qu'aide à la construction aux termes de l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, ce qui réduit les immobilisations. Cette aide est comptabilisée en tant que produits aux termes des IFRS.
- 9) Les passifs non courants sont plus élevés selon les IFRS, essentiellement en raison de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement. CTM ne comptabilise pas d'obligation de démantèlement aux termes des PCGR des États-Unis, puisque le moment et l'étendue de l'abandon sont indéterminés. En outre, des ajustements sont apportés à l'impôt différé selon les IFRS. Les différences entre les PCGR des États-Unis et les IFRS lors de l'acquisition ont une incidence fiscale connexe qui entraîne une diminution de l'impôt différé à l'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, les coûts d'émission de titres d'emprunt sont comptabilisés à titre d'actif, alors qu'ils sont portés en réduction de la dette selon les IFRS. Par ailleurs, il existe une différence permanente en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat différé du fait de différences touchant le bénéfice net et la charge d'impôt comptabilisés.
- 10) L'effet cumulatif des ajustements des capitaux propres selon les normes IFRS totalise 1 017 millions de dollars et l'incidence sur le résultat net de 2023 se chiffre à 251 millions de dollars.

21. Changement de classement

Au 31 décembre 2022, la Corporation a modifié le classement des placements à court terme de « Trésorerie et équivalents de trésorerie » à « Placements à court terme » à l'état consolidé de la situation financière, afin de mieux refléter la nature de l'actif plutôt que son objet. Les montants comparatifs ont été reclassés pour des raisons d'uniformité, ce qui a entraîné le reclassement d'un montant de 31 013 \$ du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » au poste « Placements à court terme » en 2021. Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, l'ajustement des produits d'intérêts liés aux activités d'exploitation a diminué de 70 \$ et de 28 \$, respectivement : les « flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement » ont diminué de 114 \$ et de 169 \$, respectivement, avec l'ajout de l'acquisition et de la vente de placements à court terme; et la « variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie » et les « trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice » ont diminué de 31 210 \$. Le reclassement n'a eu aucun impact sur l'actif total ou le résultat global de la société.